

ENFANT (s) A CHARGE ⁽²⁾

NOM _____ PRENOM _____ DATE DE NAISSANCE _____ SEXE _____

CONJOINT(E)

NOM _____

NOM DE JEUNE FILLE _____

PRENOM _____

DEPARTEMENT DE NAISSANCE : _____

PROFESSION _____

VOYAGE AVEC L'AGENT AU TITRE DE CONGES BONIFIES DE CELUI-CI

OUI ⁽¹⁾ NON ⁽¹⁾

Votre conjoint, concubin ou partenaire d'un pacte civil de solidarité est-il d'une administration ou entreprise où s'applique un régime de congés bonifiés ?

Si oui, laquelle.

A-t-il bénéficié de la prise en charge des frais de transport au titre de son administration ou entreprise ?

Si oui, à quelle date ?

Si non, joindre une attestation de non prise en charge pour lui-même et les enfants.

DECLARATION SUR L'HONNEUR

1) J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et m'engage à signaler immédiatement toute modification intervenant dans ma situation administrative et familiale (CLM, CLD, Congé Parental, Disponibilité, Décès, Naissance, etc...) ⁽³⁾

2) Je m'engage à signaler à l'Administration toute prise en charge de frais de transport dont je viendrais à bénéficier d'ici la date de mon départ en congés bonifiés. ⁽³⁾

Fait le _____

Signature de l'agent,

Transmis par le (la) Directeur (trice) de l'école le : _____

Transmis par l'IEN le _____

(1) Cocher la (les) case (s) concernée (s) et joindre le cas échéant la (les) pièce(s) justificative(s)

(2) Enfant (s) du fonctionnaire au sens de la législation sur les prestations familiales

(3) En ne signalant pas les modifications intervenues dans votre situation de famille ou toute prise en charge de frais de transport, vous vous exposez au remboursement du billet de congés bonifiés. Il est rappelé qu'une durée de douze (12) mois doit nécessairement s'écouler entre la date de retour d'un voyage pris en charge et la date de départ du voyage suivant.